

## Recyclage du personnel habilité B1, B1V, B2, B2V, H1, H1V, H2, H2V - limitée au déplacement, soutènement et ripage de câble

### Comprendre le risque électrique et savoir prendre les mesures de sécurité adaptées pour des opérations non-électriques et pour des opérations de déplacement, soutènement et de ripage provisoire de câbles non consignés dans le cadre de travaux.

Le but de cette formation sur mesure est de mettre à jour les connaissances de personnes habilitées aux indices B1, B1V, B2, B2V, H1, H1V, H2, H2V limitée au soutènement et ripage de câble (pas 2ème étape de consignation, ni de travaux d'installation électrique).

#### Sociétés concernées

Cette formation est spécifique aux entreprises de travaux publics et devant ripier ou déplacer des canalisations électriques.

#### Objectifs

A l'issue de la formation, les stagiaires sauront exécuter en toute sécurité les opérations entrant dans le cadre de l'habilitation citée en objet.

#### Connaissances requises

Personnel devant être titulaire d'un titre d'habilitation en limite de validité et à l'issue d'une formation initiale.

### Programme sur 1 jour durée dérogée

Effets du courant électrique sur le corps humain  
 Limite des domaines de tension  
 Zones d'environnement et leurs limites  
 Principe d'une habilitation  
 Définition des symboles d'habilitation  
 Rôles de chacun  
 Principes de prévention  
 Séquences de mise en sécurité  
 Equipement de protection collective : fonctions  
 Equipement de protection individuelle : limites d'utilisation  
 Risques liés à l'utilisation des matériels et outillages dans l'environnement  
 Conduite à tenir en cas d'accident  
 Conduite à tenir en cas d'incendie  
 Rôle du chargé de consignation et du chargé d'exploitation  
 Compte-rendu de son activité  
 Identification des différents niveaux d'habilitation et leurs limites susceptibles d'être rencontrés dans le cadre de travaux avec ou sans présence de pièces nues sous tension  
 Prescriptions d'exécution des travaux  
 Organisation, délimitation, signalisation de la zone de travail  
 Respect de la zone de travail  
 Rédaction des documents applicables dans le cadre des travaux hors tension  
 Prévention à observer lors d'un travail  
 Respect des règles et instructions de sécurité  
 Matériel et outillage appropriés  
 Identification des Ouvrages ou des Installations et des Zones d'environnement objets des travaux (domaine de tension, zone d'environnement, locaux réservés, etc.)  
 Règles et instructions de sécurité

Surveillance électrique de l'opération

Réalisation de travaux hors tension avec ou sans présence de pièces nues sous tension

2ème étape de consignation pour information (sortant du champ d'application de l'habilitation visée)

Le déplacement, le soutènement le ripage de câbles sous tension

Contact physique avec des canalisations électriques isolées non consignées

Analyse des risques pour une situation donnée et correspondant à l'habilitation visée et limitée

Contrôle individuel des connaissances

Visite de poste

Mise en situation/photos/études de cas ou Travaux pratiques organisés par l'entreprise

#### Organisation

Le cours alterne entre les apports théoriques du formateur soutenus par des exemples et des exercices pratiques.

#### Sanction

Une attestation sera remise à chaque stagiaire qui aura suivi la totalité de la formation et réussi les différents tests.

#### Contact et inscription

Tél. : 01 49 08 03 03

Email : commercial@formapelec.fr

#### Tarif

Inter-entreprises : 250 € HT/1 jr/pers

Intra-entreprise : nous consulter

10 personnes minimum

12 personnes maximum

Nota : recyclage recommandé tous les 3 ans.

Formateur ayant plus de 18 ans d'expérience dans les métiers d'installation électrique